EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **19 décembre 2014 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **dix neuf décembre deux mille quatorze**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 13 décembre 2014, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, François BARRIÈRE, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Nadia GUERMIT-MAFFRE, Patricia GUILHOT, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Alain LAFFONT, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Isabelle PADOVANI, Nicole PRIEUX, Antoine RECHAGNEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL, Guillaume VIMONT**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Jérôme GODARD à Christophe BERTUCAT, Géraldine BASTIEN à Jean-Pierre BRENAS, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER à Abdelmajid MELLOUKI, Jean-Pierre LAVIGNE à Louis COUSTÈS, Christian PORTEFAIX à Olivier BIANCHI**
Excusé(e)s :	
Absent(e)s :	**Anne FAUROT**
Secrétaire :	**Marianne MAXIMI**

Monsieur Antoine RECHAGNEUX et Madame Isabelle PADOVANI quittent la séance avant le vote de la question n° 5 sans donner de pouvoir.
Madame Manuela FERREIRA DE SOUSA quitte la séance avant le vote de la question n° 7 et donne pouvoir à Madame Christine DULAC-ROUGERIE.
Monsieur Alain LAFFONT quitte la séance avant le vote de la question n° 21 et donne pouvoir à Monsieur Florent NARANJO.

Rapport N° 22

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Chaque année la Ville de Clermont-Ferrand organise un concours destiné à récompenser les efforts des habitants en matière de fleurissement.

Les candidats doivent s'inscrire dans l'une des catégories suivantes :

1. Maison avec jardin
2. Balcons, terrasses, fenêtres ou murs fleuris
3. Décor floral des commerces et industries.

Les lauréats sont classés selon la qualité de leur réalisation ; il est tenu compte de l'aspect général et de la netteté du lieu, de l'harmonie générale et de la répartition des décors, du choix des couleurs entre elles, du choix et de la diversité des essences, de l'allure et de la qualité d'entretien des végétaux.

Contrairement aux éditions précédentes où l'ensemble des candidats était récompensé par des prix en espèces et/ou par des plantes à massifs, pour le concours 2014 seuls les lauréats de la Coupe de la Ville, du 1er prix, du second prix et du 3ème prix se voient attribués des bons d'achat en jardinerie d'un montant détaillé dans le barème ci-dessous.

désignation	*B*
Coupe de la Ville	**Bon d'achat d'une valeur de 100€**
1er prix	**Bon d'achat d'une valeur de 80€**
2ème prix	**Bon d'achat d'une valeur de 50€**
3ème prix	**Bon d'achat d'une valeur de 40€**

En plus de ces récompenses, les lauréats de la Coupe de la Ville et du 1er prix se verront remettre un bouquet d'une valeur de 50€ lors de la cérémonie de remise des prix qui se déroulera au cours du premier semestre 2015.

Quand aux candidats non classés, ils se verront offrir un lot de consolation sous la forme d'objets de communication aux couleurs de la Ville (stylos, porte-clés…).

Dans ces conditions, il vous est proposé, en accord avec votre commission d'approuver le nouveau barème.

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 31 décembre 2014

Pour le Maire et par délégation
L'Adjointe,

Monique BONNET